



# LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein

Numéro 67 - Avril 2014

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21  
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX  
Mise en page : Corinne WEIGERDING  
Site : [www.messein.fr](http://www.messein.fr) - Email : [mairie@messein.fr](mailto:mairie@messein.fr)  
Dépôt légal : Avril 2008

## ELECTIONS MUNICIPALES

Le dimanche 23 mars, les élections municipales ont donné les résultats suivants :

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 264	-	-
Abstentions	519	41,06	-
Votants	745	58,94	-
Blancs ou nuls	137	10,84	18,39
Exprimés	608	48,10	81,61

Les 19 candidats de la liste "Messein Horizon 2020" ont été élus à savoir :

Daniel LAGRANGE, Chantal GERBELLI, Christophe HANU, Marielle GRANDJEAN, Olivier MEUNIER-CONROUX, Corinne WEIGERDING, Gilles HÉRAK, Aurore PERRARD, Vincent HÉRIAT, Pierrette NUNEZ, Damien BARBESANT, Claire BAROTTIN, Gérard LEROY, Amandine COLSON, Fred ARBAUT, Isabelle ETTER, Jean PERROT, Christine PECQUERIAUX, Jean DESCHASEAUX.

Daniel LAGRANGE, Chantal GERBELLI et Christophe HANU siègent à la Communauté de communes Moselle et Madon depuis mardi dernier et Daniel LAGRANGE a été 5<sup>ème</sup> Vice-président, responsable du pôle travaux englobant les bâtiments, l'eau, l'assainissement, les inondations ainsi que les services techniques de la CCMM,

Puisqu'une seule liste avait osé relever le défi de briguer les suffrages des Messinoises et Messinois, il n'y avait aucun suspens lors du dépouillement du 23 mars. Cependant, on peut noter que le taux de participation est plus qu'honorable avec près de 59 % de votants. Avec plus de 81 % des bulletins exprimés, les nouveaux élus peuvent se targuer d'une légitimité sans contestation possible.

Bien sûr les conseillers municipaux se sont attelés aussitôt à leurs fonctions et le dimanche 30 mars, ils ont élu Daniel LAGRANGE comme maire ainsi que Christophe HANU, Marielle GRANDJEAN et Olivier MEUNIER-CONROUX en tant qu'adjoints. Lors du prochain conseil municipal du 25 avril, ils voteront entre autres, le budget communal et officialiseront les délégations et les champs de compétence de chacun.

Consciente de l'ampleur de la tâche qui lui incombe, la nouvelle équipe municipale saura s'impliquer sans réserve pour répondre aux attentes de tous les habitants de notre commune.

### Sommaire

#### EN DIRECT DE LA MAIRIE

Rentrée Scolaire 2014-2015	2
Eau	2
Nouveaux rythmes scolaires	2
Cérémonie du 8 Mai	3
Fleurissement village	3
Agence postale : horaires	3
Circulation RD 115	3
TNT	4
Recensement	4
Base de loisirs et nautique	5
Abeilles du lac/aire de jeux	5

#### LES ASSOCIATIONS

Loisi'Lire	6
FRANCAS	6



# En direct de la Mairie...

## RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

*Les vacances ne sont pas encore arrivées qu'il faut déjà penser à la rentrée prochaine.*

### LE TEMPS DES INSCRIPTIONS EST ARRIVÉ !

Vous pourrez venir inscrire vos enfants nés avant le **31 Décembre 2011** et qui feront leur première rentrée à l'école Jean Rostand de Messein. L'inscription se déroule en 2 temps :

- 1 - En mairie avec le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile,
- 2 - A l'école le 12 mai avec les mêmes documents ainsi que le certificat d'inscription délivré par la Mairie

Nous tenons à nous excuser pour les informations contradictoires qui ont pu circuler.

Ces démarches et dates sont impératives, cependant il convient de prendre rendez-vous avec la directrice au 03.83.47.15.05 (le lundi de préférence)

### Rappel :

Les enfants sont accueillis à la cantine et à la garderie périscolaire à partir de 3 ans.



### EAU : RAPPEL

En cas de problèmes de compteurs d'eau, de fuites d'eau, vous devez vous adresser à la CCMM (et non à la mairie qui n'a pas la compétence EAU) au 03.83.26.07.87.



## AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT



Une réunion publique d'information sur l'aménagement du temps de l'enfant s'est déroulée le 3 Avril dernier en présence de nombreux parents. Elle a été l'occasion d'informer les parents sur les horaires applicables à la rentrée scolaire 2014-2015 :

### ECOLE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :  
8h30 - 11h30 et 13h15 - 15h30

Mercredi :  
8h30 - 11h30

Les portes seront ouvertes à **8h20** et **13h05**

Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :  
Lundi, Mardi et Jeudi : 15h30 à 16h30.

Afin d'accueillir, dans les meilleures conditions, les enfants lors des TAP, une enquête a été distribuée aux parents des enfants scolarisés à l'école Jean Rostand (retour des enquêtes pour le **18 Avril**).

### *Et le mercredi à partir de 11h30 ?*

Pour permettre à certains parents de récupérer leurs enfants, une garderie périscolaire sera mise en place de 11h30 à 12h30.

L'association des FRANCAS se propose de prendre en charge les enfants à 11h30. Cette prise en charge comprendra le repas ainsi que les activités de l'après-midi à un tarif unique qui vous sera communiqué ultérieurement.

Renseignements : FRANCAS au 03.83.47.18.68. ou sur place (18, allée des Nautoniers) les mardis et mercredis.



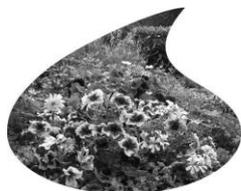
## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai se déroulera au Monument aux Morts à 11h30 avec la participation de la fanfare, de pompiers et de gendarmes de Neuves-Maisons.

Les habitants sont cordialement invités à cette commémoration.

## FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le conseil municipal souhaite impliquer les habitants à la vie du village. Cette année, nous solliciterons les bonnes volontés pour embellir notre commune. Aussi, nous donnons rendez-vous à tous ceux qui ont envie de participer au fleurissement du village :



**Samedi 24 mai à 9 h 00**  
**Aux anciennes écoles**  
**Rue des Marronniers.**

Des informations complémentaires vous parviendront en temps utile, mais d'ores et déjà réservez votre matinée. Nous comptons sur votre participation.



### Horaires vacances de printemps 2014

➤ Mercredi 30 avril	13h30-16h30
➤ Vendredi 02 mai	13h30-16h00
➤ Samedi 03 mai	11h00-12h30
➤ Lundi 05 mai	13h30-16h00
➤ Mardi 06 mai	13h30-16h00
➤ Mercredi 07 mai	13h00-16h00
➤ Vendredi 09 mai	13h30-16h00
➤ Samedi 10 mai	11h00-12h30
➤ Samedi 31 mai	11h00-12h30



## ARRÊTÉ N° 14/CG/ 124 / DIRAT

*Portant sur une restriction de circulation sur la RD 115*

*LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL 54*  
*(extrait)*

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers à l'occasion de travaux renouvellement du réseau haute tension en accotement le long de la RD 115 entre les PR 13+490 et PR 13+650 d'une part et entre les PR 13+860 et PR 14+000 d'autre part, sur le territoire de la commune de MESSEIN pour le compte d'E.R.D.F

Article 1 - Du lundi 14 avril 2014 au mercredi 30 avril 2014 de 7h30 à 18h00, hors week-ends et le jour férié, la circulation s'établit comme suit sur la RD 115 entre les PR 13+490 (carrefour RD 115 8) et PR 13+650 (carrefour RD 331 A) et entre les PR 13+860 (extrémité de l'îlot directionnel) et PR 14+000 (limite d'agglomération de MESSEIN), au droit du chantier d'une longueur de 150 m maximum :

- limitation de vitesse à 50 km/h,
- dépassement interdit,
- chaussée rétrécie,
- alternat de circulation au moyen de feux tricolores.

Article 2 - La signalisation réglementaire sera fournie, posée, entretenue et déposée à la charge du maître d'ouvrage des travaux.

**NANCY,**  
**Le 11avril 2014**



TNT ...

## PROBLEME LOIN D'ETRE REGLE !

Régulièrement, des habitants nous contactent afin de régler les problèmes liés à la mauvaise réception de la TNT. Depuis quelques mois, dans *Le petit messinois*, nous parlons de nos démarches. Si quelqu'un a une solution, qu'il nous la communique, on gagnera du temps ... Si nous avons une recette magique, nous l'aurions déjà employée !

Nous poursuivons, en vain, nos démarches.

Les organismes soit disant compétents ne répondent même pas à nos courriers. Les quelques réponses reçues indiquent laconiquement que l'on va essayer de prendre en compte nos doléances mais RIEN ! L'une d'elles, orale, préconisait que les habitants fassent en sorte de recevoir les chaînes par le biais d'internet. De qui se moque-t-on ?

Nous avons pris contact avec quelques communes voisines et ces dernières n'ont aucun problème avec la TNT. Doit-on en déduire que Messein n'intéresse pas les services administrations contactées ? Vous avez déjà la réponse ...

Il va falloir « taper » fort maintenant : faire une nouvelle pétition à envoyer à Monsieur le Président de la République, à la Préfecture, autres organismes déjà contactés et alerter les médias.

Nous vous proposons donc de venir signer rapidement une nouvelle pétition à la mairie. Plus il y aura de signatures et mieux ce sera.

## RECENSEMENT OBLIGATOIRE A 16 ANS

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du "parcours de citoyenneté".

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT**. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement. En effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, etc....)

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pour avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître à votre Bureau ou Centre du Service National (BSN-CSN) de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.



## BASE DE LOISIRS ET NAUTIQUE

La base de loisirs et nautique de Messein a ouvert ses portes début avril. Pour vous accueillir dans de meilleures conditions, la mairie de Messein a investi dans une nouvelle terrasse de plus de 140m<sup>2</sup>.

Comme chaque année, la base proposera plusieurs activités destinées aux jeunes comme au moins jeunes : mercredis sportifs, entraînements voile les mercredis, stages multi activités durant les vacances, location de matériel nautique comme pédalo, canoë, dériveur ou planche à voile.

Les habitants de Messein bénéficient de tarifs préférentiels comme les abonnements famille à 140€ au lieu de 200€ ou la location de pédalos à demi-tarif.

Cette année, la base organisera plusieurs manifestations sportives durant la saison 2014 :

- 10 mai : inauguration et repas du club
- 25 mai : régates de planche à voile
- 29 mai : journée portes ouvertes
- 1er juin : aquathlon et triathlon
- 6 juillet : fête du nautisme
- 19 juillet : fête de l'eau
- 24 août : les 6 heures du lac

Comptant sur votre présence, pour une location, une navigation ou une participation à un évènement,

L'équipe de la base de loisirs

Plus de renseignements :

<http://ecoledevoiledemesse4.wix.com/base-de-loisirs>

[loisirs.messein@gmail.com](mailto:loisirs.messein@gmail.com)



## ABEILLES DU LAC ET DE L'AIRE DE JEUX

Les insectes du lac sont bien des abeilles mais terricoles.

La majorité n'a pas de dard et donc ne représente aucun danger.

Elles pondent dans le sol et viennent remplir régulièrement leurs alvéoles de nectar pour nourrir leurs larves, c'est pourquoi on les voit sans cesse survoler un même endroit.

Elles ne vivent que quelques semaines et ne produisent pas de miel. Elles butinent notamment les petites fleurs violettes de la pelouse (les vesces).

A noter qu'elles sont très utiles pour la pollinisation.



# Du côté des associations...



**LOISI'LIRE**

*Activités mai 2014*

1. Sortie avec l'atelier vert à la recherche des petites bêtes chemin de l'Ermitage.

**MERCREDI 14 MAI - 10h00**

Rendez-vous à la bibliothèque

Pour les enfants.

2. Pour illustrer la sortie du 14 mai, histoires et bricolages vous seront proposés à la bibliothèque.

**MERCREDI 21 MAI**

**10h00 à 11h30.**

Pour les enfants.



**FRANCAS**

Le centre de loisirs des FRANCAS-FJEP de MESSEIN sera ouvert pendant les vacances de Printemps du lundi 28 avril au vendredi 09 mai 2014 au Foyer Mille-Club.

Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h00.

Renseignements au : 03.83.47.18.68. ou sur place les mardis et mercredis.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au service d'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture.

## Vide-Greniers de MESSEIN

Celui-ci aura lieu le **dimanche 1er juin 2014** dans les rues du Général Leclerc et Joliot Curie. L'emplacement est gratuit pour les habitants de Messein.

Un chèque de caution de 10 € tiendra lieu de réservation.

Les habitants des rues concernées par la brocante qui souhaitent exposer devant chez eux devront confirmer leur participation avant le 4 mai 2014.

Pour les exposants extérieurs à Messein, l'emplacement est à 10 € les 5m.

Renseignements au 03.83.47.18.68 et 03.83.47.01.80.

